



CONDITIONS PARTICULIERES DE LOCATION DES BARQUES DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE JARDINS | HORTILLONNAGES AMIENS

Article 1 : Art & Jardins | Hauts-de-France assure la réservation payante de barques pour visiter le Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens à destination des individuels via son site internet et ceux de ses partenaires touristiques depuis la plateforme de réservation en ligne Billetweb. Ces conditions particulières ne s'appliquent pas aux réservations de groupes.

Article 2 : La réservation payante de barques donne lieu à l'édition d'une contremarque à présenter à l'accueil du Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens au Port à Fumier sis au 35 rue Roger Allou à Camon (80). Il n'est pas nécessaire d'imprimer le billet, le contrôle pourra s'exercer directement via un smartphone ou tout autre support numérique.

Article 3 : Les tarifs indiqués ont été fixés en avril 2023 et sont applicables jusqu'au 15 octobre 2023. Si des modifications intervenaient, elles seraient portées à la connaissance du client par Art & Jardins | Hauts-de-France.

Article 4 : Art & Jardins | Hauts-de-France est responsable dans les termes de l'article 23 de la loi du 13 juillet 1992 qui stipule que toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article 1^{er} est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

Article 5 : La réservation payante est effective après réception du billet par voie électronique ou après règlement direct à l'accueil du Port à Fumier du Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens situé au 35 rue Roger Allou à Camon (80).

Article 6 : Le visiteur doit se présenter le jour précisé et 15 minutes avant l'heure mentionnée sur le billet électronique. Un retard de plus de 15 minutes sur l'horaire de réservation entraînera son annulation. La barque pourra alors être remise en vente pour un autre client.

Article 7 : Aucun remboursement ne sera effectué sauf cas de force majeure (demande écrite à formuler auprès de Art & jardins à l'appui de justificatifs administratifs et/ou médicaux) et fermeture du site du fait de l'organisateur (vigilance météo orange, problème logistique). Dans la mesure du possible, un report de la visite sera proposé.

Article 8 : En cas d'interruption de la visite par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 9 : La cession du billet électronique à un tiers n'est pas autorisée ; il est nominatif. La revente à un prix supérieur à la valeur indiquée sur la contremarque est interdite.

Article 10 : Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait sur le parcours en barque du Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens. Il est invité à vérifier qu'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une assurance dite « responsabilité civile ». À défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Festival international de jardins | Hortillonnages Amiens est assuré pour sa responsabilité civile ainsi qu'il est indiqué article 12.

Article 11 : Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution de la prestation doit être adressée à Art & Jardins | Hauts-de-France dans les meilleurs délais, par écrit.

Article 12 : Art & jardins | Hauts-de-France a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile.

Art & Jardins | Hauts-de-France

Association des jardins paysagers des Hortillonnages et des Hauts-de-France

56 rue du Vivier - 80000 Amiens

Tél. : 03 22 52 52 96

N° S.I.R.E.T. : 53362467200028

Code APE : 9499Z

Association déclarée

N° TVA intracommunautaire : FR 93 533 624 672

Conformément à la loi Informatique et Libertés, les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de Art & Jardins | Hauts-de-France, et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.